

## Les Rencontres Nationales des Élus des Communes Touristiques : Un troisième rendez-vous fructueux !

Tout d'abord, je souhaite exprimer ici ma satisfaction de la récente publication des textes réglementaires d'application de loi du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme. Je remercie Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat en charge du Tourisme, Michel CHAMPON, Directeur du Tourisme et ses services pour leur implication à faire aboutir la réforme des stations classées et des communes touristiques. Cette dernière entrera en vigueur dès le 3 mars 2009 et notre Association est mobilisée pour que tous nos adhérents soient le mieux informés possible. Pour ce faire, vous trouverez dans ce numéro une fiche récapitulant les points essentiels de la réforme.

Je vous informe que dans le cadre du Congrès des Maires qui se tiendra à Paris (Porte de Versailles), l'Association co-organise avec l'AMF, un "point info" le mardi 25 septembre à 11H00 en salle Europe (accès libre) afin de répondre à toutes vos interrogations.

Enfin, nous sommes en train de mettre en place, en collaboration avec la Direction du Tourisme, une série de réunions d'information.

A l'Association, n'hésitez pas à contacter Michael BISMUTH au 01.45.51.12.55 qui répond quotidiennement à vos questions.

Je n'ai pas manqué d'évoquer ce sujet important lors des 3èmes Rencontres Nationales des Elus des Communes Touristiques qui se sont déroulées à Paris les 29 et 30 septembre dernier. Elles ont été une véritable réussite : vous avez été plus de 350 à y assister !

Les ateliers du 29 septembre ont permis des échanges fructueux entre maires venus de toutes les zones géographiques de notre pays (y compris les DOM). Ils ont permis d'aborder la question des agendas 21, les gestes éco-citoyens et les contrats de partenariat.

Je tiens à remercier les deux ministres, Hervé NOVELLI et Nathalie KOSKUSKO-MORIZET de nous avoir fait l'honneur de participer et d'intervenir au cours de la journée du 30 septembre.

La table-ronde consacrée aux "enjeux et conséquences du changement climatique pour les communes touristiques", ouverte par Francesco FRANGIALLI, Secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme, a été l'occasion de prendre conscience de l'importance des phénomènes qui sont à l'œuvre actuellement.

La seconde table-ronde sur le thème de la réduction de l'empreinte écologique des communes touristiques a permis d'aborder l'organisation des déplacements touristiques de demain, la mise aux normes de l'habitat touristique ainsi que la maîtrise des risques dans le cadre des activités de loisirs.

Je vous invite à retrouver le compte-rendu de ces journées qui sera prochainement disponible sur notre site internet [www.communes-touristiques.net](http://www.communes-touristiques.net)

Mais à peine ce Congrès fini, notre Association fidèle à sa réputation, dynamique et active, travaille déjà sur de nombreux autres sujets : la baisse du produit des jeux des casinos, la qualité des eaux de baignade, l'ouverture des commerces le dimanche et la situation préoccupante de l'hôtellerie indépendante. Les fronts sont nombreux, le combat continue !

Marc FRANCINA,  
Président de l'ANMSCCT



FRANCE  
**tourisme**

est édité par l'Association Nationale des Maires des Stations Classées & Communes Touristiques.

47, quai d'Orsay - 75007 PARIS  
Tél. : 01 45 51 49 36 - Fax : 01 45 51 64 17  
[www.communes-touristiques.net](http://www.communes-touristiques.net)

Imprimé sur papier recyclé

IMPRIM'VERT  
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Directeur de la publication : Marc Francina  
Responsable de la rédaction : Géraldine Leduc  
Comité de rédaction : Bruno Leprat, Michaël Bismuth  
Maquette : Emineo - Nanterre  
Impression : IPP - Nemours